

LA CREATION DE LA CGT-B

APERÇU HISTORIQUE SUR LE PROCESSUS DE CREATION DE LA CGT-B

A la fin des années 70 et jusqu'au début des années 80, le syndicalisme révolutionnaire de lutte de classes (SRLC), n'était qu'un courant minoritaire au sein du mouvement syndical Burkinabè. Ce courant syndical est allé grandissant avec la lutte âpre d'orientations qui s'est opérée dans les syndicats de l'époque. Puis la naissance des syndicats de type nouveau, les syndicats révolutionnaires entre 1980 et 1984 notamment, allait imprimer un essor certain au syndicalisme révolutionnaire de lutte de classes.

Les syndicats nouvellement créés sont:

- Le Syndicat des Travailleurs de la Géologie des Mines et Hydrocarbures (**SYNTRAGMIH**) en avril 1981 ;
- Le Syndicat National des Travailleurs de l'Education et de la Recherche (**SYNTER**) en décembre 1981 ;
- Le Syndicat National des Travailleurs des Brasseries (**SYNTB**) en juin 1982.
- Le Syndicat des Travailleurs des Travaux Publics, du Bâtiment de l'Hydraulique et Assimilés (**SYTTPBHA**) en décembre 1984 ;
- Le Syndicat Autonome des Magistrats Voltaïques (**SAMAV**) en 1984. Pour la 1^{ère} fois au Burkina Faso et en Afrique, un tel syndicat est créé et a contribué activement aux luttes unitaires.

On assiste aussi à la réorientation d'un certain nombre de syndicats sur la base du syndicalisme révolutionnaire de luttes de classes:

- Le Syndicat des Travailleurs de la Santé Humaine et Animale (**SYNTSHA**), créé le 18 déc. 1965
- Le Syndicat National des Agents des Impôts (**SNAID**), créé le 19 déc. 1973
- Le Syndicat National des Travailleurs de l'Environnement, du tourisme et l'Hôtellerie (**SYNTETH**) créé le 1^{er} Juillet 1984.

Ces syndicats s'uniront en unité d'action :

- **D'abord le 9 octobre 1983**, cinq (5) syndicats de travailleurs (le SNAID, le STOV-Section de Ouagadougou, le SYNTER, le SYNTSHA, le SYNTRAGMIH) et un syndicat d'étudiants, l'UGEV, à travers la publication d'une déclaration dans laquelle ils

s'engagent à défendre, comme la prunelle de leurs yeux, le principe de l'existence des syndicats et de leur indépendance vis-à-vis des pouvoirs néo-coloniaux ainsi que les libertés démocratiques et syndicales et le pouvoir d'achat des travailleurs. Les organisations syndicales signataires ont ensuite appelé *à œuvrer à l'unité des travailleurs au sein d'une centrale révolutionnaire de luttes de classes* ;

• **Puis, en décembre 1984**, à l'initiative des syndicats révolutionnaires, à travers l'historique déclaration du **28 janvier 1985** onze (11) organisations syndicales vont se retrouver dans un *front syndical*, face à la remise en cause des libertés démocratiques et syndicales et à la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs ; ce sont :

- la Confédération Syndicale Burkinabè (CSB) ;
- la Fédération Syndicale des Boulangers (FSB) ;
- le Syndicat Autonome des Magistrats Burkinabè (SAMAB) ;
- le Syndicat National des Agents des Impôts et du Domaine (SNAID) ;
- le Syndicat National des Travailleurs des Brasseries (SYNTB) ;
- le Syndicat National des Travailleurs de l'Education et de la Recherche (SYNTER) ;
- le Syndicat National des Travailleurs de l'Environnement, du Tourisme et l'Hôtellerie (SYNTETH) ;
- le Syndicat des Travailleurs de la Santé Humaine et Animale (SYNTSHA) ;
- le Syndicat des Travailleurs de la Géologie des Mines et Hydrocarbures (SYNTRAGMIH) ;
- le Syndicat des Travailleurs des Travaux Publics, du Bâtiment de l'Hydraulique et Assimilés (SYTTPBHA) ;
- l'Union Général des Etudiants Burkinabé (UGEB).

Cette déclaration commune des onze (11) syndicats composant alors le Front Syndical, rendue publique le 28 janvier 1985 a soulevé une vague de répression de type fasciste sans précédent dans l'histoire de notre pays de la part du CNR. Elle a été sans conteste un jalon important dans l'histoire de la lutte des syndicats depuis l'avènement du CNR. Les travailleurs, les démocrates et tous ceux qui élevaient la voix pour réclamer la justice ont connu alors les suspensions, les licenciements, les dégagements, les emprisonnements, les tortures, les campagnes haineuses et mensongères, dans le but évident d'effrayer les travailleurs et de liquider les organisations syndicales.

En dépit de toute cette répression, le Front Syndical a résisté et ses militants ont fait preuve de courage et de fermeté. Ils ont continué à se battre pour la sauvegarde et le renforcement de leurs organisations de lutte, tout en appelant à la création de la centrale syndicale révolutionnaire de lutte de classes, en vue de mieux cimenter leur unité. C'est donc tout naturellement et après plusieurs rencontres préparatoires que, dans la voie tracée par le Front Syndical, **naquit au congrès constitutif des 28 et 29 octobre 1988, la « Confédération Générale du Travail du Burkina » (CGT-B). Ce congrès était présidé par le regretté Camarade Aimé NIKIEMA.**

Les syndicats membres fondateurs, présents à ce congrès constitutif, étaient au nombre de **Huit (8)** : SNAID, SYNTER, SYNTSHA, SYNTRAGMIH, SYNTETH, SYTTPBHA, SYNTB, FSB.

Treize (13) coordinations provinciales de ces syndicats y prendront part. Ce sont : Banfora, Bobo – Dioulasso, Dédougou, Dori, Fada, Gaoua, Kaya, Koupéla, Koudougou, Ouagadougou, Ouahigouya, Réo et Tenkodogo.

Dès sa naissance, la CGT-B a affronté l'hostilité ouverte des pouvoirs publics, du patronat et aussi d'autres syndicats. Ainsi, beaucoup de ses militants ont subi des répressions de diverses formes : affectations arbitraires, arrestations arbitraires, licenciements, tortures, etc. En somme, des humiliations morales et physiques dont certains portent encore des séquelles. De nombreux camarades et compagnons de luttes sont malheureusement décédés.

Malgré cette ambiance et cet environnement défavorables, par un travail soutenu au sein de la classe ouvrière et des travailleurs à travers ses prises de positions, la direction des luttes syndicales et son efficacité à les défendre, la CGT-B s'est développée et est aujourd'hui reconnue par les travailleurs et par notre peuple comme la centrale syndicale qui défend véritablement le mieux, les intérêts des travailleurs de notre pays. Ce qui lui confère la place de la centrale syndicale la plus représentative du Burkina Faso.